

CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2017  
NOYERS-BOCAGE

Début séance 18h05

Secrétaire : Mme PETIT professeure des écoles de Noyers-Bocage.

Présents :

- Mme LAMBERT : présidente de séance, directrice de l'école de Noyers-Bocage
- Mme COUSIN : directrice de l'école de Missy.
- Mme LACHAMBRE, Mme PETIT, Mme BLAISON, Mme MONTI, M. THEBAULT, Mme PAILLEY : professeurs des écoles de Noyers-Bocage.
- Mme COLLET : professeur des écoles de Missy.
- Mme CHAMBRIER, Mme KERYELL, Mme DELAUNAY, Mme DUJARDIN, , Mme LEBICTEL, Mme MORELLE, Mme VIALLE, M. BERNARD : représentants des parents d'élèves.
- M.BELLERY : DSDEN
- Mme LECUYER : Ajointe mairie déléguée scolaire Noyers-Missy.
- M. HEURTAUX : Adjoint mairie Noyers-Missy.
- M. VENGEONS : Maire délégué de Missy

Excusé : , M.GODARD.

Ordre du jour bouleversé car les représentants de la mairie doivent partir à 19h.

1. Regroupement des 2 Conseils d'école
2. Rythmes scolaires

**Parole donnée à Mme LECUYER :**

Possibilité de changement de rythmes pour la rentrée 2018.

Calendrier de la DSDEN à respecter.

30% des communes du département sont revenues à la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017.

Le comité de pilotage sur les rythmes scolaires se réunira le 14 novembre.

Réunion Pré Bocage Intercom le 29 novembre : les communes vont se positionner pour la rentrée prochaine.

La commune de Val d'Arry est dépendante des communes alentours, notamment pour l'organisation du centre de loisirs.

Il est regrettable que la DSDEN ne nous ait pas fait de retour sur les bénéfiques pour les enfants de la semaine à 4.5 jours.

La réforme nous a été imposée. Nous avons fait de belles choses, nous avons donnée des moyens pour que ce soit au mieux pour les enfants. Par exemple la chorale l'an passé.

**Intervention de M. VENGEONS :**

La commune n'est pas seule à décider. Nous verrons quelles sont les décisions avec PBI.

**Intervention de Mme VIALLE :**

Les parents peuvent-ils être sollicités ? La mairie souhaite avoir l'avis des parents mais il n'est que consultatif.

**Intervention de Mme MORELLE :**

Il est dommage d'être « bloqué » par l'organisation du centre de loisirs quant à la décision. Monsieur VENGEONS : On doit avoir de la cohérence au sein de PBI. Officiellement, les communes n'ont pas pris de décisions.

**Intervention des représentants de parents :**

Il est vraiment dommage de ne pas prendre du tout en compte le rythme de l'enfant.

Avis des enseignants à la demande de MME LECUYER:

- Madame COUSIN est favorable à la semaine de 4,5 jours avec le samedi matin. Mais le retour au samedi matin est impossible. Les enfants sont plus fatigués car ils ont trop d'activités, à l'école comme à l'extérieur. Ils ne se « posent » plus.
  - Madame LAMBERT trouve que les élèves font face à trop d'autorités différentes sur une même journée : enseignants, personnels de cantine, animateurs. Les exigences sont différentes et les enfants ne s'y retrouvent pas.
  - Madame LACHAMBRE ajoute que pour les Petits il n'y a plus de temps d'enseignement l'après-midi. Et le mercredi matin n'est pas vraiment bénéfique.
- > Madame LECUYER ajoute que le statut des ATSEM est compliqué. Le partage des espaces n'est pas simple.

**Intervention de Mme LAMBERT :**

La proposition de la nouvelle organisation du temps scolaire doit être transmise à la DSDEN en janvier. Il faudra prévoir un Conseil d'Ecole extraordinaire avant les vacances de Noël pour présenter la nouvelle organisation.

Les représentants de parents décident de faire une enquête auprès des familles pour avis.

### 3. Travaux et sécurité

**Parole aux élus :**

Le permis de construire est affiché. Début des travaux le 20 mars après appels d'offres aux entreprises. Durée des travaux : 18 mois.

Première phase des travaux : construction de l'école élémentaire, de la cantine.

Le PC a été modifié, il faut déplacer la chaufferie au dessus de la classe de Mme LAMBERT. Pendant les travaux, il y aura des nuisances : démolition du préau, réduction de la cours. Il faut le moins d'élèves possibles sur le site de Noyers.

La classe de Mme LAMBERT ne peut pas rester dans ses locaux, à cause des travaux pour la chaufferie à l'étage.

Après les vacances d'hiver :

- La classe de GS CP s'installera dans la classe de CE1 CE2. La classe de CE1 CE2 déménagera à l'école de Missy
- Tous les enfants mangeront dans la salle des fêtes.
- Les bureaux à l'étage de l'école seront déplacés à la mairie de Noyers.

A la rentrée 2018, les élèves de Tournay et du Locheur seront accueillis dans notre école. L'effectif augmentera, avec la possible ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe. Le maire de Tournay accepte de prêter les locaux de son école pour cette 7<sup>ème</sup> classe.

#### **Intervention de Mme LAMBERT :**

Une autre solution a été proposée par l'équipe enseignante. La classe de GS CP aurait pu s'installer dans le préfabriqué pour finir l'année scolaire. Cela aurait évité le déménagement de la classe de CE1 CE2. La mairie a refusé, car le préfabriqué est actuellement occupé par la garderie et le centre de loisirs, cela poserait des problèmes d'organisation. Cette décision est regrettable d'un point de vue pédagogique car le décroisement ne pourra pas continuer pour les élèves du CE1 au CM2. A Missy, les élèves devront rester en classe entière à double niveaux jusqu'à la fin des travaux.

#### **Intervention des représentants de parents :**

Mme DUJARDIN pense que l'arrivée à Missy va être difficile pour les élèves de CE1 CE2.

Les parents sont surpris de cette annonce et regrettent de ne pas avoir été consultés.

Monsieur VENGEONS certifie qu'il a toujours été question que la classe de CE1 CE2 parte à Missy. Pourtant Madame LECUYER s'était engagée à laisser cette classe à Noyers. C'est le changement du permis de construire qui implique le déménagement. Monsieur VENGEONS ajoute qu'on ne peut pas construire une nouvelle école sans contraintes.

Les parents regrettent que l'équipe enseignante n'ait pas été entendue, et que l'organisation pédagogique ne soit pas la priorité.

19h : Suite du Conseil sans la présence des élus.

#### **4. Répartition :**

21PS + 5MS : Mme LACHAMBRE

12 MS + 11GS : Mme BLAISON

6GS + 16CP : Mme LAMBERT, Mme PAILLEY

12CE1 + 8CE2: Mme PETIT

91 élèves à Noyers-Bocage

10CE2 + 12CM1 : Mme COLLET

10CM1 + 14CM2 : Mme COUSIN

46 élèves à Missy

Total : 137 élèves sur le RPI.

L'année dernière 126 élèves.

5. Elections des représentants de parents d'élèves :

Uniquement des votes par correspondance

A Noyers-Bocage : 40% de participation : 5 parents élus

A Missy : 50% de participation : 3 parents élus

6. Règlement des écoles :

Aucune modification à apporter.

Le règlement est reconduit à l'unanimité.

7. Bilan des coopératives scolaires

Noyers-Bocage : 4383€ de charges

5214€ de produits

2575€ sur le compte au 01/09/2017

Missy : 1807€ de charges

4096€ de produits

2288€ sur le compte au 01/09/2017

8. Evaluations nationales CP

Evaluations passées en octobre.

Résultats en français :

- 15 élèves ont plus de 66% de réussite

- 1 élève a moins de 66% de réussite

Résultats en Mathématiques :

- 15 élèves ont plus de 66% de réussite

- 1 élève a moins de 66% de réussite

Les résultats sont satisfaisants.

9. Conseil écoles/collège

Autre instance composée de tous les directeurs d'école de secteur de collège, les enseignants de CM2, les professeurs principaux des 6ème du collège, la principale-adjointe du collège, l'inspecteur de l'EN.

1ère réunion en septembre : programmation des actions de l'année.

- 1ère action : liaison CM2/6ème

- 2ème action : concertation cycle 3, stage d'une journée au collège au mois de janvier

- 3ème action : mettre en place des projets entre professeur d'école et de collège

> Un professeur de mathématiques propose des « compte est bon » envoyés aux écoles.

> dictée ELA commune

> classe chorale : 3 chants proposés

> permis internet + Premiers secours avec intervention de l'infirmière scolaire dans les classes.

#### 10. Projets :

- Stage de cirque du 5 au 9 février pour les classe de GS CP, CE1 CE2, CE2 CM1, CM1 CM2. Intervention de la compagnie du gros nez rouge. Convention signée. Intervention extérieure accordée par l'IEN.
- Les enseignantes de maternelle souhaitent passer une journée au festival LUDI CIRQUE dans l'Eure. Mais le contenu des animations serait réduit à cause de la durée du trajet. Elles se sont donc orientées vers l'association CREA à Troufréville qui propose des animations cirque/théâtre.
- Piscine de Villers Bocage pour les CP et CM2 du 12 mars au 13 avril 2018.  
> problème : les CM1 de la classe de CM1 CM2 devaient rester à Missy en décroisement pendant que les CM2 sont à la piscine. Il n'y aura plus de décroisement en mars/avril. Impossible d'emmener les CM1 à la piscine, pas assez de places dans le bus. Les 10 CM1 vont surcharger les classes de CE1 CE2 et CE2 CM1. La gestion risque d'être difficile, et cela 2 après-midi par semaine pendant 1 mois. L'organisation est à revoir.
- Bibliothèque de Noyers-Bocage
- Intervenante du SEROC en CE1 CE2 : le recyclage des déchets en octobre.
- Spectacle au théâtre des cordes pour les 2 classes de Missy en décembre.
- Cinéma : les places sont-elles toujours offertes par l'intercom ?
- Chorale des 6 classes le samedi matin du marché de Noël.

#### Questions diverses :

Pas de questions